

## Avis d'appel public à la concurrence

### Travaux

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : SMTC.

Correspondant : M. le président, le Forum - 3 rue Malakoff - cS 50053 DGASTM-DACP 38031 Grenoble Cedex 01, tél. : 04-76-59-58-07.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://lametro.marcoweb.fr>.

*Principale(s) Activité(s) de l'entité adjudicatrice* : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus.

**Objet du marché : travaux pour la réalisation du programme 2018-2019 de gros entretien des voies tramway.**

*Type de marché de travaux* : exécution.

*CPV - Objet principal* : 45234113

*Objets supplémentaires* : 45234129.

*Lieu d'exécution* : .

*Code NUTS* : FRK24.

L'avis implique un marché public.

*Caractéristiques principales* :

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* : la consistance des travaux à mettre en œuvre comprend pour le programme des années 2018-2019 :

- La démolition des revêtements de plate-forme,
- Le remplacement des rails en alignement et en courbe sur supports neufs ou existants sur les lignes a, b et C.
- La remise en état ou le renforcement des supports de rail et des fixations,
- Le remplacement de l'assise de voie sur communication
- La modernisation des supports de voie antivibratoires,
- Le remplacement de tout ou partie d'appareils de voie,
- La remise en état des revêtements à l'identique et/ou en substitution

Variante exigée:

Le programme des travaux comprend une Prestation Supplémentaire Éventuelle (Pse) concernant le type de revêtement de plateforme (dalles porphyre) pour les secteurs n°3 et n°4

Délai global d'exécution de 23 mois à compter de l'ordre de service en prescrivant le démarrage (période de préparation de 30 jours incluse).

*Options : descriptions concernant les achats complémentaires* : réalisation de prestations similaires : Les prestations, objet de la présente consultation, pourront donner lieu, avec l'attributaire du présent contrat, à un nouveau marché pour la réalisation de prestations similaires. Les conditions d'exécution de ce nouveau marché seront conformes à celles du présent marché.

*Des variantes seront-elles prises en compte*: oui. La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

*Cautionnement et garanties exigés* : retenue de garantie de 5,000%, qui peut être remplacée par une garantie à première demande. Garantie à première demande couvrant 100,000% du montant de l'avance.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : inscription au budget de la collectivité. Articles 109 à 132 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Délai global de paiement de 30 jours.

Caractéristiques des prix : prix unitaires révisables.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : groupement solidaire.

*L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières* : les prestations comportent une condition d'exécution de type clause d'insertion. Se référer au règlement de consultation, ainsi qu'à l'annexe au CCAP.

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature* : français.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Conditions de participation :*

*Critères de sélection des candidatures* : capacités professionnelles (qualifications - compétences professionnelles)

Capacités techniques (moyens matériels et humains quantitatifs et qualitatifs)

Capacités financières (moyens financiers).

*Situation juridique - références requises* : -Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

*Capacité économique et financière - références requises* : -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;

*Référence professionnelle et capacité technique - références requises* : -Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;

-Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat ;

-Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

-Les certificats de qualifications professionnelles ; la preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate (Dc2 ou forme libre)

Les certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats sont en particulier :

Qualification FNTP 2015-2016 ou équivalent:

Voie ferrée : Construction neuve : Réseau urbain : 414

Voie ferrée : Soudures: 432

Chaussée urbaine : Revêtement en matériaux enrobés : Enrobés classiques : 3421

Chaussée urbaine : Pavés et dalles : pierres naturelles: 3451

Chaussée urbaine : Pavés et dalles : en bétons ou autre: 3452

Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

*Marché réservé* : non.

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat* :

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public* :

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre;

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

*Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII)* :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :

NON

*Critères d'attribution* :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 60 %;

- valeur technique : 35 %;

- performances en matière de protection de l'environnement : 5 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres* : 12 janvier 2018, à 15 heures.

*Délai minimum de validité des offres* : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements* :

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice* : 17CP91T.

*Renseignements complémentaires* : les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis et pourront faire l'objet d'une signature manuscrite.

Une visite des sites concernés est conseillée mais elle n'est pas obligatoire.  
Les candidats intéressés adresseront leur demande par courriel à l'adresse suivante: rachel.charpenay@lametro.fr et roland.rastello@ingerop.com.

*Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels* :

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement par téléchargement sur le profil d'acheteur : <http://lametro.marcoweb.fr>. La transmission du dossier de consultation des entreprises sur support physique électronique n'est pas autorisée.

*Date limite d'obtention* : 12 janvier 2018, à 15 heures.

*Conditions de remise des offres ou des candidatures* :

les offres peuvent être transmises par dépôt contre récépissé, par lettre recommandée avec avis de réception, ou par voie dématérialisée à l'adresse suivante : <http://lametro.marcoweb.fr>. Les envois par courriel ne sont pas autorisés.

*Date d'envoi du présent avis à la publication* : 24 novembre 2017.

*Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés* : SMTC.

*Correspondant* : accueil (dgastm-dacp), le Forum - 3 rue Malakoff - cS 50053, 38031 Grenoble Cedex 01, adresse internet : <http://lametro.marcoweb.fr>.

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus* : INGEROP - Mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre.

*Correspondant* : M. Roland RASTELLO - maître d'œuvre, 17, chemin de la Dhuy - bp167, 38244 Meylan Cedex, , tél. : 04-76-41-35-36, adresse internet : <http://lametro.marcoweb.fr>.

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus* : SMTC.

*Correspondant* : M. Guillaume Carassio, le Forum - 3 rue Malakoff - cS 50053, 38031 Grenoble Cedex 01, , tél. : 04-76-59-58-07, adresse internet : <http://lametro.marcoweb.fr>.

*Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus* : SMTC.

*Correspondant* : dgastm-dacp, le Forum - 3 rue Malakoff - cS 50053, 38031 Grenoble Cedex 01, adresse internet : <http://lametro.marcoweb.fr>.

*Instance chargée des procédures de recours* : Tribunal administratif de Grenoble 2 place de Verdun - B.P. 1135 38022 Grenoble Cedex, tél. : 04-76-42-90-00,

courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr, télécopieur : 04-76-42-22-69.

*Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours* : recours possible devant le Tribunal Administratif en application des articles L 551-1 à L 551-12 (référé pré-contractuel) avant la signature, et L 551-13 (recours contractuel) du code de justice administratif dans les délais prévus à l'article R 551-7 du code de justice administratif. Dans un délai de deux mois à compter de la notification du marché, un recours gracieux peut être déposé par écrit devant le président de la collectivité, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux. En outre, un recours de pleine juridiction est ouvert aux concurrents évincés, et peut être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Enfin, un recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, peut être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

*Mots descripteurs* : Voies ferrées.

---